



Le créancier a réclamer de l'argent alors que je ne la devait pas

Par kevk

Bonjour, j'ai une question un peut compliquer mais j'espere trouver une reponse. Ma mere est décédé en aout 2006 elle avait souscrit un crédit avec mon pere (il était marié) avec une assurance décé. Mon pere en aout 2006 leur a envoyer un certificat de décé en lettre recommandé avec accusé de réception, suite a cette lettre il n'a eu aucune reponse et vu qu'ils on souscrit le crédit en 1999 il se rapeler pu qu'il avait souscrit a une assurance décé et il avait pas vraiment la tête a sa a se moment la.. donc il a continué ses echéance jusqu'en janvier 2010 suite a sa il ont reprelever une somme en fevrier 2010 mon pere a donc fait opposition et plus de nouvelle jusqu'en mai 2011 il nous on reclamée la somme de 243 euro, mon pere leur a envoyer une photocopie de l'echéancier pour leur prouver qu'il etait fini payer et on a continuer a recevoir des lettre du service contentieux donc j'ai fini par les apeler il m'ont dit que il y avait eu des mois non soldé donc je me suis renseigner aupres d'une conseillere budgetaire elle a regarder notre contrat et elle a dit qu'il avait pas a nous reclamer l'argent car ils avait souscrit a une assurance décé. elle nous a dit de faire une renonciation a le succétion se qu'on fait et on leur a demander le remboursement des mois versé (septembre 2006 à fevrier 2010) le créancier nous a dit que en aucn cas on pourrait recuperer cette somme, alors que mon pere a payer une somme qu'il avait pu a payer et vu qu'il n'avait pas la tete a sa a se moment la il n'a pas fait attention. Comment pourrait t'il récupérer cette argent ? et es se que ses possible ?